COMMISSION "SECURITE ENVIRONNEMENT" DU ZONING DE TERTRE-HAUTRAGE-VILLEROT

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 11 septembre 2025

Présents :
Monsieur Géry PRIMOSIG, D.P.A.-Mons - S.P.W. Directeur - Fonctionnaire Technique, Président
Madame Geneviève FINET, I.D.E.A. Directrice Infrastructures Economiques – MONS
Madame Aurore NICOLAS, DPA – Mons, attachée qualifiée
Monsieur Jérémy BRICQ, ADMINISTRATION COMMUNALE de Saint-Ghislain, Echevin
Madame Anne-Marie BERTONI, LES TROUS VERTS Effective - VILLEROT
Monsieur Christophe LEFEBVRE, LES TROUS VERTS Effectif – HAUTRAGE
Monsieur Frédéric BOREUX, DE NOUS Effectif - VILLEROT
Madame Barbara MONTAGNA, DE NOUS Suppléante - HAUTRAGE
Madame Isabelle PHILIPPE, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effective – SIRAULT
Monsieur Damien POTTIEZ, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effectif – HAUTRAGE
Madame Graziella STINCHEDDU-GILMONT, Riveraine – VILLEROT
Monsieur Frédéric ERGOT, DIRECTION DES RISQUES CHIMIQUES Inspecteur – BRUXELLES
Monsieur Philippe STEVENART, YARA Tertre S.A. HESQ Manager – TERTRE
Monsieur François TERLINCK, YARA Tertre S.A., Conseiller en prévention - TERTRE
Monsieur Jean-Luc COLLARD, RENEWI BELGIUM Site Manager – VILLEROT
Monsieur Philippe SCHIRRA, DOW-POLYOL BELGIUM B.V.B.A. Site Leader-Directeur – TERTRE
Monsieur Jean Luc VANDERSCHUEREN, DOW-POLYOL BELGIUM B.V.B.A. Conseiller en prévention - TERTRE
Monsieur Didier LEMAIRE, VIBRANTZ Technologies - PRINCE, Directeur - TERTRE
Monsieur Jean-Paul RENIER, ADMINISTRATION COMMUNALE Planu de Saint-Ghislain
Madame Arielle Leleux, ADMINISTRATION COMMUNALE de Saint-Ghislain, Secrétaire

Excusés :

Madame Isabelle DELBAEN, PROVINCE DE HAINAUT- SERVICES DU GOUVERNEUR-BUREAU DE SECURITE - MONS
Madame Marina MICHELON, Riveraine – TERTRE
Madame Marie-Laurence HANSSENS, DE NOUS Effective - SIRAULT
Monsieur Damien DEGAND, Riverain – HAUTRAGE
Monsieur Nicolas BIAMONT, OILCO Directeur Général – HAUTRAGE

Invités : /

Premier point :
Accueil, approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le président ouvre la séance

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la réunion du 22/05/2025 est approuvé et peut être rendu public sur le site de la Ville.

Rappel du calendrier 2025 des prochaines réunions de la Commission "Sécurité Environnement" du zoning :

- **le jeudi 04 décembre 2025** à 18 heure maison de la citoyenneté **salle du grenier 1er étage, dans le Parc communal de Baudour.**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Accueil: présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, rappel du calendrier des réunions pour l'année 2025;
2. Dernière nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances.
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour.
4. Divers

Deuxième et troisième points:
Dernières nouvelles: autorisations, projets, incidents, nuisances

Chaque entreprise fait part des informations concernant son entreprise. Les différentes contributions reçues sont compilées ci-dessous, suivi des remarques en séance :

SITE DE KEGEL (M. S. VERSCHUERE & M. J. HULOT)

- Pas d'activité sur le site.
- Projet de démolition du cracking en cours d'instruction (décision pour la mi-septembre)
- Projet d'assainissement en cours d'instruction (décision début 2026)

RENEWI (M. COLLARD)

- **Sécurité**

2 accidents de travail enregistrés depuis le dernier comité :
Les 2 accidents enregistrés en clientèle.

- Douleur au dos suite au passage d'une roue motrice dans un nid de poule.
- Douleur au poignet en fixant le chariot embarqué à l'arrière du camion.

- **Environnement**

Suite aux remarques des autorités par rapport à notre rapport de base (étude d'orientation), nous organisons les compléments exigés.

L'étude de caractérisation fera suite pour déterminer les actions nécessaires par rapport à la tache d'huile détectée.

- **Exploitation / projet**

La demande de permis pour pouvoir utiliser un terrain récemment acheté à la société Wanty a été introduite en août.
Nous voulons utiliser le terrain, comme parking camions et containers vides.

VIBRANTZ MINERALS (M. LEMAIRE)

- **Sécurité :**
  - Pas d'accident de travail en 2025 – 1 an sans accident en mars 2025
  - Pas d'incident environnemental
  - Pas de plainte riverain reçue par Vibrantz depuis le mois de janvier 2025

- **Environnement :**
  - Les documents liés au renouvellement du permis d'environnement ont été finalisés et déposés auprès du SPW :
    - le dossier a été accepté comme complet fin août
    - enquête publique en cours

Ville : enquête publique du 02.10.2025 au 31.10.2025.

- **Activités :**
  - Une période d'arrêt a eu lieu pendant les vacances d'été afin de réaliser les opérations de maintenance des installations (shutdown)
  - L'ensemble des installations ont été redémarrées le 11/08 sans incident à notifier
  - Les volumes de ventes sur 2025 sont supérieurs à ceux de 2024.

DOW (M. SCHIRRA)

Concernant l'aspect sécurité, environnement nous n'avons pas d'incident à reporter depuis la dernière réunion.
Un exercice FAREX a eu lieux mardi 9 septembre avec comme scénario une fuite sur une de nos cuves de stockage d'oxide de propylène.
Nous avons déposé le dossier de demande de renouvellement de notre permis d'environnement (notre permis actuel expire en juillet 2026) et l'enquête publique débutera le 11 septembre pour une durée de 30 jours.
L'audit de re-certification de notre certification ISO-14001 a été reprogrammé pour le mois d'octobre.
La situation économique ne s'est pas améliorée, impactant toujours fortement l'allocation de capitaux.

Dow a déclenché un code rouge : économie de groupe – période critique – diminution des investissements – concurrence du marché asiatique.

Ville : enquête publique du 18.09.2025 au 17.10.2025

Questions :

Mme Philippe souhaite des explications concernant l'exercice FAREX.
Mr Ergot explique que les exercices organisés visent essentiellement le volet communication, les scénarios évoluent et les conditions diffèrent.
Mr Renier ajoute qu'après chaque exercice un débriefing à lieu avec les Services du Gouverneur ce qui permet d'intégrer des améliorations pour les futurs exercices.
Dow conclut que l'exercice réalisé était très correct avec une belle évolution.
Au niveau de l'information, simulation avec BeAlert et meilleure communication entre les différentes disciplines.

YARA (M. STEVENART/ M. TERLINCK)

- **Sécurité :**

Nous n'avons pas eu d'accident de travail depuis la dernière commission. La sécurité reste notre priorité et nous continuons nos efforts d'amélioration continue de nos processus.

- **Environnement :**

Plainte(s) : Aucune plainte reçue depuis la dernière commission.

Permis d'environnement (mise à jour)
Bruit :

- Le silencieux de la deuxième file de granulation d'engrais sera installé lors du prochain arrêt planifié de novembre de cette année conformément au planning.
- Le silencieux est commandé et la fabrication des baffles a été lancée.

Station d'épuration (message de Trevi) :

- La station d'épuration fonctionne très bien.
- L'inauguration de la station d'épuration de ce 3 et 4 septembre avec les différentes parties intéressées s'est très bien déroulée et les visiteurs en ont gardé une impression très positive.

Pollution de sol :

- Préparation des projets d'assainissement des panaches de pollution eau/sol de la phase I en cours avec une date de dépôt du dossier de demande d'autorisation en février 2026.
- Forage de 24 m pour le traitement de la pollution principale (DCP) en septembre.

Air

- *Rien à signaler*

Projets Seveso

- Demande de permis (permis de classe 2) pour 3 nouveaux quais de déchargement d'ammoniac reçue en juin 2025.
- Demande de permis pour le déchargement de 275 kt d'ammoniac par voies ferroviaires en cours d'instruction.
- Réception du permis pour le remplacement du pont de Chièvres le 18 juillet 2025 (travaux planifiés jusque fin septembre).

- **Transformation de l'usine et Production :**

La transformation du site de Yara Tertre continue. Nous entrerons dans la phase de mise en application du plan à partir du dernier trimestre de cette année.

- **Actualités :**

Un arrêt de l'unité de production d'ammoniac a été opéré du 22 au 26/05 afin de procéder à une intervention technique sur l'un de ses équipements (vibration sur le compresseur de synthèse 103J).

Un arrêt de l'unité de production d'ammoniac a été opéré du 1/07 au 4/08 afin de procéder à une nouvelle intervention technique sur le compresseur de synthèse (103J) à la suite de la détection de vibrations anormales. Le compresseur a été complètement révisé par le constructeur de la machine et l'installation a été démarrée dans la foulée. Depuis l'intervention, le compresseur fonctionne parfaitement.
Dans le cadre du projet de transformation, l'unité d'ammoniac sera mise à l'arrêt pendant le mois de novembre pour une durée indéterminée.

Nous réaliserons en parallèle un arrêt planifié complet ('turnaround') au niveau du secteur Est du 10/11 au 7/12 concernant 5 unités du secteur (deux ateliers d'acide nitrique, l'atelier de nitrate ammonique, une file de granulation d'engrais et l'atelier Micet) pour effectuer les activités de maintenance et d'inspection légale planifiée.

Questions :
Les riverains font part de nuisances sonores, surtout la nuit à la rue P. Gallet.
Yara rappelle que l'usine fonctionne en continu 24h/24h.
Le compresseur ne génère pas de bruit.
Mme Philippe estime que le bruit a changé, il est moins aigu et donc moins agaçant.
Mr Pottiez fait remarquer que le bruit pourrait également venir de l'extérieur du zoning, quid de l'impact des autres sources de bruits comme par exemple l'autoroute ?
Mr Primosig souligne les améliorations environnementales suite à la politique de l'éco-zoning développée par l'IDEA.
Suite à la visite de la nouvelle station d'épuration, on peut constater que celle-ci ne provoque pas d'odeur et est un réel bienfait pour le milieu récepteur.

OILCO (M. BIAMONT)
/

ADVACHEM (pas de représentant de la société et aucune note fournie en amont de la réunion)

Troisième point :
Fonctionnement, Prochain ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion du 04.12.2025 sera donc le suivant :

1. Accueil : présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, fixer le calendrier des prochaines réunions pour l'année 2026 ;
2. Dernières nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances.
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour.
4. Divers

Les points complémentaires éventuels doivent parvenir à Mme Leleux, amt@saint-ghislain.be, au plus tard un mois avant la réunion, le cas échéant ils seront intégrés dans les divers.

Quatrième point :
Divers

Les riverains souhaitent savoir où en est la procédure concernant l'usine de biogaz à Hautrage ?

Mr Primosig explique que le dossier n'est pas encore déposé. Le demandeur a encore divers points à régler avant le dépôt du permis car celui-ci change par rapport à la première version.

Le président remercie l'ensemble des participants et clôture la séance.